



document à transmettre à :
CAVB
132, route de Dijon
21200 BEAUNE
Tel : 03 80 25 00 25

Date de réception par la CAVB :
Date de transmission à l'ODG :

DECLARATION D'AMENAGEMENT DE PARCELLE

Document à transmettre au minimum 4 semaines avant le début des travaux et attendre le retour de l'ODG avant de commencer tous travaux conformément au Chapitre II, I. – Obligations déclaratives, article 7. Remaniement de parcelles, du cahier des charges de l'AOC concernée.

Date envisagée de début des travaux :

Renseignements sur l'exploitation

Nom de l'entreprise.....
N° CVI.....
Adresse.....
Code postal..... Commune.....
Nom, prénom de la personne à contacter.....
Tél. portable..... email.....

Références de(s) la parcelle(s) (joindre une copie du plan cadastral, ou tout autre document permettant de localiser la ou les parcelles concernées)

Commune.....
Lieu-dit.....
Section et n° parcelle(s).....
AOC/IGP concernée.....
Surface concernée.....

Etat initial de la parcelle

S'agit-il d'un arrachage/replantation ou d'une nouvelle plantation ?
La parcelle est-elle dans un espace protégé (site classé ou inscrit, zone natura 2000) ? **OUI/ NON**
Quelles sont les raisons de l'aménagement ?
.....
.....



Travaux envisagés

Faites-vous appel à un prestataire pour réaliser les travaux ? **OUI/NON**

Si tel est le cas, pouvez-vous nous donner son nom

Merçi de bien vouloir joindre le devis du prestataire à la demande d'aménagement de parcelle

	OUI	NON
MODIFICATION DE LA TOPOGRAPHIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Avez-vous prévu de faire un terrassement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- De quel ordre ?		
.....		
- Quel(s) type(s) d'outil(s) avez-vous prévu d'utiliser ?		
.....		
MODIFICATION DU SOUS-SOL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A quelle profondeur allez-vous creuser ?		
- Avez-vous prévu de broyer et de laisser les roches sur la parcelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Quel(s) type(s) d'outil(s) avez-vous prévu d'utiliser ?		
.....		
MODIFICATION DE LA COUCHE ARABLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Quel(s) type(s) d'outil(s) avez-vous prévu d'utiliser ?		
.....		
APPORT DE MATERIAUX EXOGENES (terre, pierres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour quelles raisons ? (érosion/ roche mère proche de la surface du sol)		
De quel type de matériau s'agit-il ? Provenance ?		
.....		
Quelle quantité ?		
CRÉATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES ELEMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE (type murs, murgers, haies, arbres isolés (préciser dans le cadre ci-dessous))	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ABATTAGE D'ARBRES / DEFRIQUEMENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur quelle surface :		
CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION DES DISPOSITIFS DE GESTION DES EAUX DE PLUVIALES (type fossés, bassins.. (préciser dans le cadre ci-dessous))	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



document à transmettre à :
CAVB
132, route de Dijon
21200 BEAUNE
Tel : 03 80 25 00 25

Avez-vous d'autres détails à apporter à votre aménagement ?

.....

.....

.....

.....

.....

La déclaration d'aménagement de parcelle doit être établie en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par l'opérateur.

Respecter le cahier des charges oui, mais pas seulement !

De nombreuses autres règles cohabitent qu'il ne faut pas oublier lors de l'aménagement d'une parcelle et de ses abords. Pour connaître le droit applicable sur votre parcelle (site classé, monument historique, défrichement, urbanisme...), nous vous recommandons de vous rapprocher de votre mairie, de votre notaire ou de contacter la CAVB.



document à transmettre à :
CAVB
132, route de Dijon
21200 BEAUNE
Tel : 03 80 25 00 25

CONTACTS

INAO :

Eric Vincent : e.vincent@inao.gouv.fr

Techniciens territoriaux :

Yonne et Côte de Nuit : Nicolas GUILLEMONT : 03.80.78.71.99 ; n.guillemont@inao.gouv.fr

Côte de Beaune : Jelsha SAUZON : 03.80.78.71.98 ; j.sauzon@inao.gouv.fr

Saône et Loire : Cécile HERRGOTT : 03.85.21.96.55 ; c.herrgott@inao.gouv.fr

Manon BALAN : 03.85.21.96.54 ; m.balan@inao.gouv.fr

DDT : *Direction Départementale des Territoires*

Techniciens forestiers :

Côte d'Or : Aurélie NALIN : 03.80.29.44.83 ; aurelie.nalin@cote-dor.gouv.fr

Jérôme VILLE : jerome.ville@cote-dor.gouv.fr

Alix REISSER : alix.reisser@cote-dor.gouv.fr

Saône et Loire : Bernard DUPOUY : 03.85.21.86.08 ; ddt-env-mnb@saone-et-loire.gouv.fr

Yonne : Alain COLLAS : 03.86.72.70.12 ; alain.collas@yonne.gouv.fr

DREAL : *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Bourgogne Franche Comté pour sites classés et inscrits* au titre du paysage.*

Nicolas DROUHIN (Inspecteur des sites Côte d'Or et Yonne) : 03.45.83.22.13 / 06.21.62.63.88 ;

nicolas.drouhin@developpement-durable.gouv.fr

Estelle LABBE-BOURDON : (Inspectrice des sites Saône et Loire et Nièvre) : 03 45 83 22 09 ;

e.labbe-bourdon@developpement-durable.gouv.fr

*sites classés : côte méridionale de la Côte de Beaune, des Roches de Solutré, Pouilly, Vergisson et Mont de Pouilly, site du Vézélien.

*sites inscrits : côte chalonnaise, site du Vézélien.

ZONE NATURA 2000 :

Chargé de missions :

IRANCY/ DEUX RIVIERES/COULANGES LA VINEUSE/VAL DE MERCY :

Estelle BURLLOTTE : 03.86.34.38.06; estelle.burlotte.ccavm@orange.fr

ST PERE : Justine DURET : 03.86.78.79.82; justine.duret@parcdumorvan.org

Côte de Nuits : Julien CHARLES : 07.77.61.33.53 ; julien.charles@ccgevrey-nuits.com

Côte de Beaune : Thomas LECHABLE : 06 99 12 45 34 ; thomas.lechable@beaunecoteetsud.com

Saône et Loire : Bertrand DURY : 06.74.38.70.37; bdury@sl.chambagri.fr

ASSOCIATION DES CLIMATS :

Chargée de mission patrimoine et médiation :

Nathalie HORDONNEAU-FOUQUET : 06.56.72.97.58 ; developpement@climats-bourgogne.com